

SÉANCE RÉGULIÈRE (5 juin 2017)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 5 juin 2017 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Julien Auclair
Siège #2 - Lyne Bourque
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Sonia Quirion
Siège #5 - Richard Bolduc

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Pierre Bégin. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

158-06-2017

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

159-06-2017

3.1 - Séance régulière du 8 mai 2017

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 8 mai dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 8 mai 2017 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

160-06-2017

4.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à mai 2017 totalisant 88 131,56 \$ (Folio 350188) et 20 246,76 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 10375 à # 10430 inclusivement, par prélèvement bancaire ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis de mai 2017

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de mai 2017 et remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 31 mai 2017, lequel a été remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.4 - Dépôt des états comparatifs au 31 mars 2017

La secrétaire-trésorière dépose au Conseil un état des revenus et dépenses réalisés du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017 comparativement à la même période de l'année précédente, et aussi, où l'on y retrouve les revenus et dépenses réalisés pour l'exercice financier courant au 31 mars 2017 comparativement à ceux prévus pour le budget de l'année 2017.

161-06-2017

4.5 - Demande de don et commandite

ATTENDU qu'une demande de don de la Fondation Santé Beauce Etchemin pour sa campagne annuelle 2017-2018 a été reçue à la Municipalité; ATTENDU que la demande répond à l'article 3,4 de la politique des dons et commandites de la Municipalité soit que les dons dans le domaine de la santé sont limités aux campagnes majeures de financement;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 250 \$ à la Fondation Santé Beauce Etchemin pour sa campagne annuelle 2017-2018.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de mai 2017.

6 - LÉGISLATION

162-06-2017

6.1 - Demande de modification au règlement de zonage - ajout d'usages à la zone C-20

ATTENDU qu'une demande de modification du règlement de zonage a été reçue de messieurs Antonio D'Amico et Julien Marcoux de Les Espaces D'Amico Marcoux le 25 mai 2017 afin d'ajouter l'usage *établissement scolaire* à la zone C-20;

ATTENDU que l'ajout de l'usage *établissement scolaire* à la zone C-20 permettrait l'établissement d'une école primaire privée sur une partie du lot 5 963 742, lequel lot sera éventuellement divisé;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entamer la procédure de modification au règlement de zonage afin d'ajouter l'usage *établissement scolaire* à la zone C-20.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 40. Après quelques interventions, la période de question est fermée à 19 h 45.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

163-06-2017

8.1 - Réception définitive des travaux de préparation et coulée des bordures de béton - 3e Avenue

ATTENDU que la Municipalité a reçu du service de génie de la MRC de

Beauce-Sartigan la recommandation de paiement pour la libération de la retenue contractuelle de 1511,47 \$ pour les travaux exécutés en octobre 2015 par B.M.Q. pour la préparation et coulée des bordures de béton de la 3e Avenue;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à la réception définitive des travaux de préparation et coulée des bordures de béton de la 3e Avenue réalisés par B.M.Q. en octobre 2015;
DE libérer la retenue finale et ainsi procéder au paiement final de 1 511,47 \$, taxes incluses à B.M.Q.

164-06-2017

8.2 - Réhabilitation des puits 7 et 8

ATTENDU que le rapport de LNA reçu le 2 mai 2017 portant sur le diagnostic des puits P-7 et P-8 recommande la réhabilitation desdits puits;
ATTENDU que dans l'entente de service conclue avec LNA, la phase 4 incluait la préparation des documents d'appel d'offres pour la réalisation de la réhabilitation des puits;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater LNA afin de réaliser les documents d'appel d'offres pour la réalisation de la réhabilitation des puits P-7 et P-8.

165-06-2017

8.3 - Octroi du contrat pour la campagne d'inspection des conduites d'égout

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #143-05-2017, a adopté le document d'appel d'offre sur invitation pour réaliser une campagne d'inspection des conduites d'égout;
ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres sur invitation, deux entreprises avaient fait parvenir une soumission;
ATTENDU que la firme WSP a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
QUE le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Can Explore au montant de 44 505,67 \$, taxes incluses, pour réaliser une campagne d'inspection des conduites d'égout;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat.

166-06-2017

8.4 - Octroi du contrat pour fourniture et installation de bandes et équipements pour patinoire extérieure

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution no. 127-05-2017, a adopté le document d'appel d'offre sur invitation pour réaliser la fourniture et l'installation de bandes et équipements pour patinoire extérieure;
ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres sur invitation, une entreprise avait fait parvenir une soumission;
ATTENDU que M. Jean-François Darisse, architecte de la firme Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques a procédé à l'analyse de la soumission sur invitation reçue;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Installations sportives Agora au montant de 99 988,01 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de bandes et équipements pour patinoire extérieure;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat.

167-06-2017

8.5 - Octroi du contrat pour réhabilitation par chemisage d'une conduite d'égout sanitaire sur la 1re Avenue et la 30e Rue

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #129-05-2017, a adopté le document d'appel d'offre public pour réaliser la réhabilitation par chemisage d'une conduite d'égout sanitaire sur la 1re Avenue et la 30e Rue;
ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres public, deux

entreprises avaient fait parvenir une soumission;
ATTENDU que M. Olivier Lachance, ingénieur jr. au service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
QUE le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit AGI Environnement inc. au montant de 323 401,11 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation par chemisage d'une conduite d'égout sanitaire sur la 1re Avenue et la 30e Rue;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat;
QUE l'octroi du contrat est conditionnel à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt #261-2017.

9 - QUESTIONS DIVERSES

168-06-2017

9.1 - Achat d'articles pour le panier des nouveaux arrivants

ATTENDU que des paniers de produits locaux seront offerts aux nouveaux arrivants en 2017;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité procède à l'achat de 20 certificats-cadeaux d'une valeur unitaire de 10 \$ des Dimanches du Marchand à inclure au panier des nouveaux arrivants;

QUE la Municipalité procède à l'achat de 20 linges à vaisselle auprès des membres du Cercle des Fermières de Notre-Dame-des-Pins à inclure au panier des nouveaux arrivants.

169-06-2017

9.2 - Fin de la période de probation - Élise Landry

ATTENDU que la période de probation de 3 mois suivant l'embauche de Mme Élise Landry au poste d'adjointe-administrative est arrivée à échéance;
ATTENDU que Mme Landry satisfait aux exigences requises pour le poste d'adjointe-administrative;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'officialiser l'embauche de Mme Élise Landry au poste d'adjointe-administrative pour la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;
QUE Mme Landry soit à l'échelon 1 de l'échelle salariale en vigueur pour le poste d'adjointe-administrative pour l'année 2017.

170-06-2017

9.3 - Révision des avantages sociaux des employés

ATTENDU que certains des avantages sociaux dont peuvent bénéficier les employés municipaux sont régis par les normes du travail et sont, par conséquent, minimaux;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le comité de travail de la Municipalité sur les ressources humaines à vérifier et à proposer aux membres du conseil, le cas échéant, des modifications à effectuer relativement aux avantages sociaux pour les employés municipaux.

171-06-2017

9.4 - Signature du protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière du PIQM volet 1.5

ATTENDU le protocole d'entente entre le ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire et la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-des-Pins relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités visant des travaux de réfection de conduites d'eaux usées;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le protocole d'entente proposé par le ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités visant des travaux de réfection de conduites d'eaux usées soit approuvé;
QUE M. Pierre Bégin, maire, soit mandaté afin de signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

172-06-2017

9.5 - Requête pour l'installation d'un panneau d'arrêt sur la 4e Avenue au coin de la 35e Rue

ATTENDU une demande d'une citoyenne afin d'ajouter un panneau d'arrêt sur la 4e Avenue à l'intersection de la 35e Rue reçue à la Municipalité le 15 mai 2017;

ATTENDU l'analyse de la situation qui a été effectuée par l'inspecteur municipal;

ATTENDU que l'ajout d'un panneau d'arrêt augmenterait la sécurité des personnes en réduisant la vitesse des voitures roulant sur la 4e Avenue;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'ajout d'un panneau d'arrêt sur la 4e Avenue à l'intersection de la 35e Rue.

173-06-2017

9.6 - Demande des antécédents judiciaires - mandataire

ATTENDU qu'une entente sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès de personnes vulnérables doit être signée entre la Sûreté du Québec et la Municipalité;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Dominic Veilleux, responsable des loisirs, afin de représenter la Municipalité pour la signature de l'entente sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès de personnes vulnérables.

174-06-2017

9.7 - Vérification annuelle des installations septiques B-C - mandat

ATTENDU que la Municipalité désire procéder à l'inspection visuelle annuelle des rejets potentiels à l'environnement des installations septiques ayant le classement B- C;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Bastien Thibaudeau, inspecteur en environnement, pour la réalisation d'un mandat d'inspection visuelle des rejets potentiels à l'environnement des installations septiques ayant le classement B- C pour l'année 2017.

175-06-2017

9.8 - Achat d'un support à vélo pour le parc de la 36e Rue

ATTENDU qu'une demande a été reçue d'une citoyenne afin que la Municipalité procède à l'achat d'un support à vélo pour le parc de la 36e Rue;
ATTENDU que des soumissions ont été demandées à différentes entreprises afin de connaître les coûts pour l'achat d'un support à vélo;
ATTENDU que la soumission la moins cher consiste en un support à vélo 3 places au montant de 342,60 \$, avant les taxes;
ATTENDU qu'il y a peu d'espace libre sur le terrain du parc afin d'y installer un support à vélo;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas procéder à l'achat d'un support à vélo pour le parc de la 36e Rue.

176-06-2017

9.9 - Weblex Design inc. - licence annuelle et hébergement

ATTENDU que la licence annuelle de l'application Conseil sans papier Web 2.0 et l'hébergement doivent être renouvelés;

ATTENDU que les membres du conseil et la directrice générale sont très satisfaits de l'utilisation de cette application;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la licence annuelle et l'hébergement pour l'application Conseil sans papier Web 2.0 de Weblex Design inc. au coût de 2 528 \$, avant les taxes applicables.

177-06-2017

9.10 - Demande de remboursement d'une facture - fuite d'eau

ATTENDU que la Municipalité a reçu une demande de remboursement d'une facture de Plomberie MMV concernant une dépense effectuée par M. Yvan Roy pour la vérification d'un bruit de fuite d'eau à sa résidence; ATTENDU que la fuite d'eau était située sur la conduite appartenant à la Municipalité;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au remboursement de la facture no. 11172 du 28/04/2017 de Plomberie MMV au montant total de 120,72 \$, à M. Yvan Roy domicilié au 2400, 1re Avenue à Notre-Dame-des-Pins.

178-06-2017

9.11 - Achat d'une remorque

ATTENDU que la Municipalité doit acquérir une remorque puisque l'actuelle doit être remplacée; ATTENDU les soumissions reçues de Remorque de Beauce pour deux types de remorque;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une remorque en aluminium avec pôle triple et fond en 2x6 auprès de Remorque de Beauce au coût de 3 098 \$, avant les taxes applicables.

179-06-2017

9.12 - Demande d'une autorisation de passage pour une randonnée de motos

ATTENDU que la Municipalité a reçu une demande du Bar Traffic de St-Benoît-Labre afin d'obtenir une autorisation de passage sur le territoire de la municipalité lors de leur randonnée de motos qui aura lieu le 5 août 2017; ATTENDU que cette randonnée vise à venir en aide à des enfants malades;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une autorisation de passage à Notre-Dame-des-Pins pour la randonnée en motos du 5 août 2017 du Bar Traffic de St-Benoît-Labre.

180-06-2017

9.13 - Bureau municipal - projet d'achat clé en main

ATTENDU que les Espaces D'Amico Marcoux S. E. C. est actuellement en train de construire une bâtisse commerciale sur les lots no. 3 629 913, 5 963 742 et 5 963 743; ATTENDU que la Municipalité envisage sérieusement d'aménagement ses locaux à l'intérieur de cette bâtisse; ATTENDU que la Municipalité attends présentement une réponse concernant une demande de subvention avant de s'engager officiellement dans le projet; ATTENDU que selon les estimations des architectes, les coûts d'aménagement des locaux de la Municipalité à l'intérieur du bâtiment d'Espaces D'Amico Marcoux S. E. C. seraient moindres si l'aménagement était réalisé dès maintenant par les propriétaires; ATTENDU que le montant total de la vente future du local à la Municipalité tiendrait compte de ces ajouts;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre dès maintenant aux propriétaires les informations relatives à l'aménagement des locaux qui pourraient être acquis par la Municipalité tout en réitérant aux propriétaires que l'acquisition ne pourra être officialisée tant que la Municipalité n'aura pas obtenu la confirmation concernant la subvention.

181-06-2017

9.14 - Projet de piste cyclable sur la 30e Rue

ATTENDU que la Municipalité a reçu du Service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan une estimation préliminaire des coûts pour l'aménagement d'une piste cyclable près de la 30e Rue; ATTENDU que les coûts estimés sont de 439 751,21 \$, soit beaucoup plus élevés que l'estimation budgétaire de novembre 2016 qui était de 156 705,50 \$; ATTENDU que les membres du conseil municipal désirent finaliser l'entente de cession de la surlargeur de la 30e Rue avec le ministère des Transports avant de déposer une demande de subvention;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents : DE mandater la directrice générale, Mme Dominique Lamarre, afin qu'elle poursuive les démarches auprès du ministère des Transports concernant la cession de la surlargeur nord de la 30e Rue; QUE la demande de subvention au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains ne soit pas déposée immédiatement.

182-06-2017

9.15 - Tableau à vendre de l'artiste Alain Gilbert

ATTENDU que M. Éric Gendron possède une toile de l'artiste peintre Alain Gilbert intitulée *Matinée enneigée*, laquelle toile représente une maison de Notre-Dame-des-Pins; ATTENDU que M. Gendron souhaite vendre la toile à la Municipalité afin que celle-ci soit conservée localement;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de la toile *Matinée enneigée* au coût de 100 \$, toile vendue par M. Éric Gendron, domicilié à Saint-Georges.

183-06-2017

9.16 - Proposition de la MMQ concernant la Demande introductive d'instance en jugement déclaratoire, en dommages et intérêts et ordonnance

ATTENDU la *Demande introductive d'instance en jugement déclaratoire, en dommages et intérêts et ordonnance* présentée par Garage Daniel Lessard inc.; ATTENDU que la police de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) n'accorde aucune garantie en regard des conclusions déclaratoires de la demande; ATTENDU que la MMQ est tenu d'assumer la défense de la Municipalité en regard des conclusions visant l'octroi de dommages compensatoires; ATTENDU que la Municipalité a confié à Me Martin Bouffard du cabinet Morency société d'avocats le soin de représenter ses intérêts dans cette affaire; ATTENDU que la MMQ est disposé à confier à notre procureur, Me Martin Bouffard du cabinet Morency société d'avocats, la partie couverte de la réclamation; ATTENDU la nature du recours, la MMQ propose d'assumer la moitié des honoraires raisonnables qui seront facturés par Me Bouffard aux fins d'assurer la gestion complète du litige;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la MMQ d'assumer la moitié des honoraires raisonnables qui seront facturés par Me Bouffard aux fins d'assurer la gestion complète du litige.

184-06-2017

9.17 - Lignage de rues

ATTENDU que les lignes de rue de la 1re Avenue et de la 34e Rue doivent être refaites; ATTENDU que le plan de déplacement actif de la Municipalité suggère l'ajout de plusieurs lignes supplémentaires, dont l'ajout de lignes d'arrêt;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres pour le lignage des rues de la Municipalité.

185-06-2017

9.18 - Module de jeux 0-5 ans pour le Centre communautaire

ATTENDU que les membres du conseil veulent regarder la possibilité d'ajouter un module de jeux pour les enfants de 0 à 5 ans sur le terrain du centre communautaire;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier les disponibilités financières et de valider l'espace disponible pour l'ajout d'un module de jeux pour les enfants 0 à 5 ans au Centre communautaire.

186-06-2017

9.19 - Cession de terrain à la Commission scolaire Beauce-Etchemin

ATTENDU que la Commission scolaire Beauce-Etchemin a présenté un plan préliminaire pour l'agrandissement de l'école L'Éco-Pin;

ATTENDU qu'à ce stade de la conception des plans, la superficie de terrain appartenant à la Municipalité requise pour réaliser le projet est estimée à 18 125 pi²

ATTENDU que cette superficie est préliminaire, elle risque d'être modifiée légèrement;

ATTENDU que la Commission scolaire aimerait avoir une acceptation du projet préliminaire;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte le plan préliminaire déposé par la Commission scolaire Beauce-Etchemin dans lequel une superficie d'environ 18 125 pi² devra être cédée par la Municipalité.

187-06-2017

9.20 - Construction JL Groleau - paiement #1, dalle pour patinoire

ATTENDU que les travaux pour la construction de la patinoire sur dalle de béton sont débutés;

ATTENDU le décompte progressif des travaux du 5 juin 2017 reçu de WSP, surveillant des travaux, approuvant le montant à payer à Construction JL Groleau inc. pour les travaux réalisés jusqu'à maintenant;

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement de 83 704,20 \$, incluant les taxes, à payer à Construction JL Groleau inc.

188-06-2017

9.21 - Signature de la permission d'occupation du MTQ pour la halte routière

ATTENDU que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a présenté une permission d'occupation à la Municipalité pour la halte routière du pont Perrault;

ATTENDU que la permission d'occupation est consentie pour une durée d'un an à compter de sa date de signature, renouvelable automatiquement tous les ans à sa date anniversaire, pour une période maximale de cinq ans, et ce, jusqu'à signature de l'acte de vente entre les parties;

Il est proposé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la permission d'occupation entre le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports et la municipalité de Notre-Dame-des-Pins pour l'occupation de la halte routière du pont Perrault soit acceptée;
QUE Mme Dominique Lamarre, directrice générale, soit mandatée à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins la permission d'occupation.

189-06-2017

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 20.

Pierre Bégin,
Maire
trésorière

Dominique Lamarre,
Directrice générale et secrétaire-

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Bégin,
Maire